

NUMÉRO D'ORDRE de la déclaration. 25

DÉCLARATION du 13 août 1896.

M. (1) M. Collin

demeurant à faubourg d'Anjou

(par son mandataire, M. (2) dem. à 1896.

déclare avoir fait entreprendre le 1er mai

des travaux d (3) construction nouvelle

sur 1^{re} parcelle désignée ci-après (4) :

SEC-TION.	NUMÉRO du plan.	LIEU-DIT OU RUE et numéro.	NATURE DES IMMEUBLES, objet des travaux (5).	Signature du déclarant ou de son mandataire :
1	2	3	4	
C	145 146	faubourg d'Anjou	Maison d'habitation	M. Collin

NUMÉRO D'ORDRE de la déclaration. 26

DÉCLARATION du 21 août 1896.

M. (1) M. Chevalier, Propriétaire

demeurant à Rue du Four

(par son mandataire, M. (2) dem. à La Guiche

déclare avoir fait entreprendre le 11 mai 1896.

des travaux d (3) construction nouvelle

sur 1^{re} parcelle désignée ci-après (4) :

SEC-TION.	NUMÉRO du plan.	LIEU-DIT OU RUE et numéro.	NATURE DES IMMEUBLES, objet des travaux (5).	Signature du déclarant ou de son mandataire :
1	2	3	4	
C	246	Rue d'Anjou	Maison d'habitation	J. Sigot

NUMÉRO D'ORDRE de la déclaration. 27

DÉCLARATION du 28 août 1896.

M. (1) LODE Julien

demeurant à Rue St Louis

(par son mandataire, M. (2) dem. à 1896.

déclare avoir fait entreprendre le 11 mai

des travaux d (3) construction nouvelle

sur 1^{re} parcelle désignée ci-après (4) :

SEC-TION.	NUMÉRO du plan.	LIEU-DIT OU RUE et numéro.	NATURE DES IMMEUBLES, objet des travaux (5).	Signature du déclarant ou de son mandataire :
1	2	3	4	
B	917	Rue St Jean	Maison d'habitation	LODE

NUMÉRO D'ORDRE de la déclaration. 28

DÉCLARATION du 18 mai 1897.

M. (1) Gerlin Jacques

demeurant à Rue Marguerite au de Houne

(par son mandataire, M. (2) dem. à 1897.

déclare avoir fait entreprendre le 1er mai

des travaux d (3) construction nouvelle

sur 1^{re} parcelle désignée ci-après (4) :

SEC-TION.	NUMÉRO du plan.	LIEU-DIT OU RUE et numéro.	NATURE DES IMMEUBLES, objet des travaux (5).	Signature du déclarant ou de son mandataire :
1	2	3	4	
B	202	aux Samps	Maison d'habitation	Gerlin

(1) Nom et prénoms.

(2) Nom.

(3) Indiquer ici la nature des travaux (construction nouvelle, reconstruction, addition de terrains à des usages commerciaux ou industriels).

(4) Les colonnes 1, 2 et 3 doivent être la copie intégrale de la matrice cadastrale.

(5) Indiquer ici la destination des immeubles (maison d'habitation, boutique, atelier).

CONTRIBUTIONS DIRECTES